

Le Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.) :

Le C.D.I. est un espace de ressources et de formation ouvert à tous les membres de la communauté scolaire.

Les élèves y viennent dans le cadre de leurs cours, d'un projet pédagogique ou sur leur temps libre. Dans ce cas ils accèdent au CDI pour poursuivre leur travail scolaire mais aussi satisfaire leur curiosité culturelle ou professionnelle.

C'est le professeur-documentaliste qui les **accueille**. Il est à la fois un spécialiste de l'information-documentation et un enseignant.

Il **accompagne, conseille** et **guide** les lycéens dans leurs recherches documentaires (sur papier ou support multimédia), leurs lectures ou leurs projets.

Seul, ou en collaboration avec les autres enseignants, le professeur-documentaliste propose des séances pédagogiques pour former les élèves à la recherche d'information, à l'éducation aux médias ou pour leur donner le goût de lire.

➤ Les ressources du C.D.I.

- des ordinateurs connectés au réseau de l'établissement en libre accès.
- des « **usuels** » : dictionnaires et encyclopédies
- des **livres documentaires** : sur des sujets divers (Sciences, Sports, Histoire, etc.)
- des **livres de fiction** : romans, BD, mangas, etc.
- des **revues et journaux**
- des **manuels scolaires**
- un **kiosque ONISEP** : documentation sur l'orientation scolaire et professionnelle
- des actualités culturelles.

Les élèves sont associés à l'achat des ouvrages, ils notent leurs propositions sur un cahier mis à disposition au CDI

Tous les ouvrages peuvent être consultés sur place ou empruntés.

*En dehors du Lycée, les élèves peuvent utiliser **Esidoc** du Lycée Lépervanche (le catalogue en ligne du C.D.I.) pour savoir quels livres sont disponibles. <https://9740552g.esidoc.fr/>*

- **Les horaires d'ouverture du CDI** sont affichés à l'entrée et peuvent varier en fonction des heures de cours. *Lors de séances pédagogiques ou de projets culturels et citoyens, les classes concernées sont prioritaires.*



*Le CDI est un lieu **calme** propice à la recherche, la lecture et au travail de tous. Il ne peut être assimilé à une salle d'étude, une annexe de la M.D.L. ou une salle informatique libre-service.*